

LA VILLE DE
VAUCRESSON
PRÉSENTE



Le GUIDE de L'ARBRE



**Préservons
notre patrimoine arboré**

Chers Vaucressonnais,

Les arbres sont notre mémoire, ils sont notre futur. Ils tiennent une place considérable dans notre environnement, particulièrement à Vaucresson qui compte plus de **6 000 arbres sur 308 hectares**.

Jeunes plants ou sujets anciens, essences courantes ou remarquables, les arbres embellissent nos jardins, agrémentent la vie en ville, filtrent la pollution en fixant le carbone et en libérant l'oxygène. Ils constituent un investissement pour les générations futures. Ce patrimoine arboré est notre richesse qu'il faut protéger, entretenir et gérer durablement.

Vous trouverez dans ce guide pratique des conseils pour prendre soin de vos arbres : plantations, expertises en cas d'inquiétude, élagages, coupe... afin qu'ils s'épanouissent dans les meilleures conditions. L'arbre est fragile. **C'est un être vivant à préserver avec beaucoup d'attention et à mettre en valeur pour notre bien-être et notre avenir.**

Ce guide de l'arbre participe à nos efforts permanents en faveur de l'environnement à Vaucresson. J'espère qu'il vous sera utile et qu'il contribuera à la prise de conscience par chacun d'entre nous de la nécessité de protéger ce patrimoine vert inestimable qui fait la fierté et la beauté de notre commune.

Virginie MICHEL-PAULSEN
votre Maire





1 DÉFINITION DE L'ARBRE

L'arbre est un végétal ligneux à longue durée de vie. La lignine est la substance qui donne au bois sa rigidité et son imperméabilité. L'arbre se distingue de l'arbuste par son tronc, le plus souvent, unique sur lequel les branches n'apparaissent qu'à une certaine hauteur. Il construit et rythme le paysage du jardin tout au long de l'année.

● Les racines

Les racines ont deux fonctions : ancrer pour tenir et se stabiliser dans la terre en limitant le ravinement et puiser dans le sol l'eau et les sels minéraux. Ne pas compacter le sol au pied de l'arbre et privilégier la plantation de plantes couvre-sol.

Attention aussi à ne pas endommager les racines car les blessures peuvent gravement affecter l'arbre, le rendre sensible aux rafales de vent et dans certains cas le tuer.

Lors de travaux, la zone de protection de l'arbre doit s'étendre jusqu'à la couronne.



● Le tronc

Les chocs et blessures de l'écorce affectent directement la santé de l'arbre car les vaisseaux qui conduisent la sève sont protégés par cette écorce.



● La feuille

Formidable machine technologique : elle purifie notre air grâce à la photosynthèse.

2 PRENDRE SOIN DE SON ARBRE

Le meilleur moyen de soigner un arbre c'est avant tout d'éviter les blessures qui provoquent des maladies et des attaques parasitaires mais également de respecter son environnement.

La sécheresse, la canicule, l'excès d'eau, le grand froid fragilisent les arbres et les rendent vulnérables. Soyons toujours vigilants.

● L'élagage

Dans le cas de contraintes particulières, telles qu'encombrement ou désaccord de voisinage, un élagage est nécessaire. L'élagage est la coupe partielle ou la suppression totale des branches malades, gênantes, inesthétiques et dangereuses.



L'élagage drastique (étêtage, coupe de branches charpentières) rend les arbres inesthétiques, les fragilise et facilite l'arrivée des pourritures internes et autres parasites xylophages. Mieux vaut s'adresser à un professionnel.



Pratiquez une taille douce et raisonnée ! La taille doit respecter la ramure, la beauté et la forme de l'arbre.

● Abattre un arbre

Rien n'est plus triste que d'abattre un arbre. Un arbre est un être vivant qui peut être soigné par un professionnel. Cependant, il arrive que l'abattage soit l'unique solution quand l'arbre devient dangereux.

Demander l'autorisation d'abattage en Mairie accompagné d'un bilan phytosanitaire.



Tout arbre abattu doit être remplacé par un arbre de haute tige.



3 PLANTER UN ARBRE

• Quelques règles de bon sens pour planter un arbre

Favoriser les espèces locales et historiques pour respecter l'identité de Vaucresson. Châtaignier, charme, érable, tilleul, frêne, chêne, etc. Attention au développement futur de l'arbre, ne pas planter trop près d'un bâtiment ou d'une clôture. À l'inverse, il ne faut pas construire sous la couronne de l'arbre.

LA PÉRIODE

Pendant le repos végétatif de l'arbre de novembre à mars.

VENT
DOMINANT

LE TUTEUR

Nécessaire pour assurer l'enracinement et éviter les dégâts du vent.

LA CUVETTE

La cuvette a deux fonctions : retenir l'eau et protéger le collet.

LE SOL

Dans un sol de qualité, amendé et bien drainé.

L'ARROSAGE

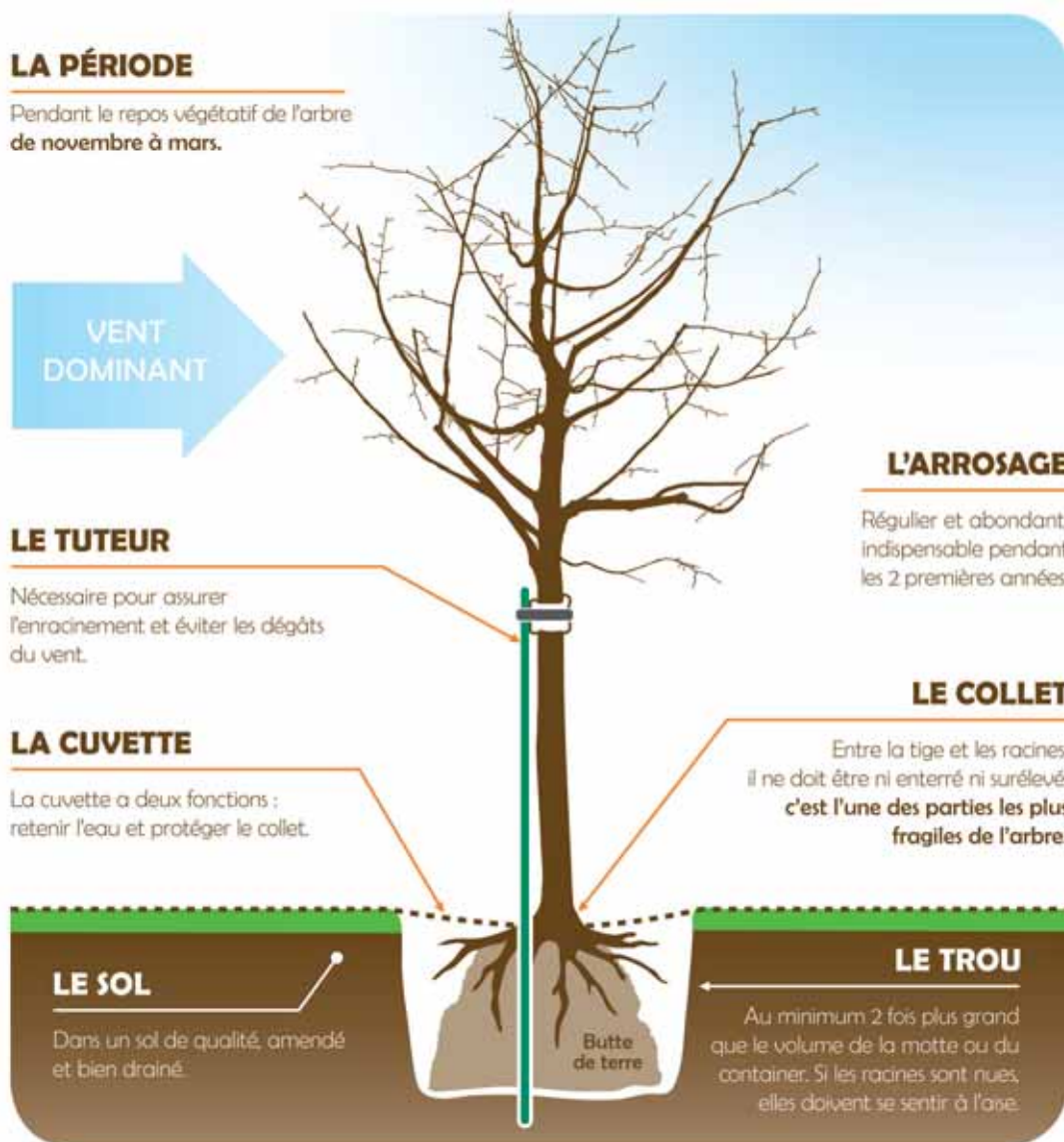
Régulier et abondant, indispensable pendant les 2 premières années.

LE COLLET

Entre la tige et les racines, il ne doit être ni enterré ni surélevé, c'est l'une des parties les plus fragiles de l'arbre.

LE TROU

Au minimum 2 fois plus grand que le volume de la motte ou du container. Si les racines sont nues, elles doivent se sentir à l'aise.

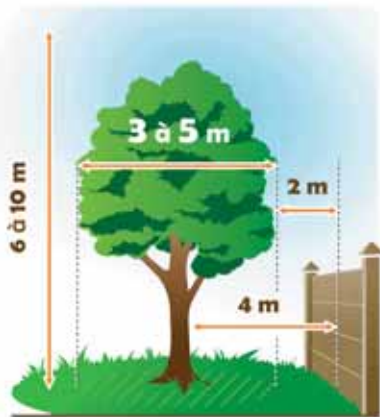


● Législation et servitudes des plantations existantes

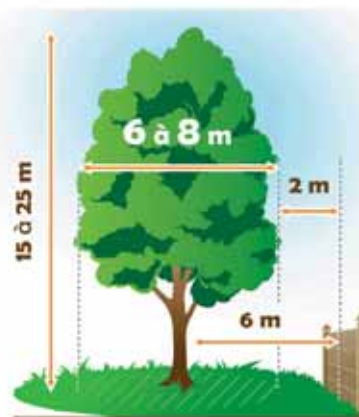
Pour ne pas nuire au voisinage, le Code civil (article 544 et 673) précise les distances légales et les règles à respecter pour les plantations proches des murs, clôtures séparatives et voies publiques. **L'arbre doit être distant des limites séparatives d'au minimum deux mètres.** La concertation préalable avec vos voisins est essentielle.

Plus d'infos : www.legifrance.gouv.fr

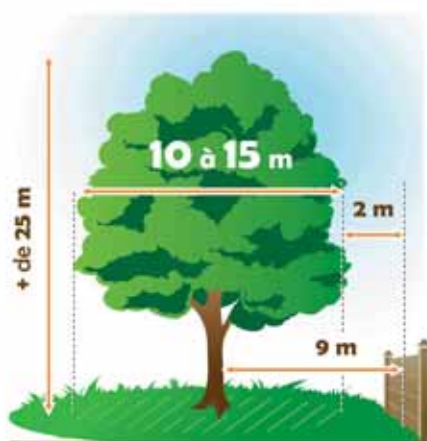
● Distances recommandées pour les nouvelles plantations



ARBRE À PETIT DÉVELOPPEMENT



ARBRE À DÉVELOPPEMENT MOYEN



ARBRE À GRAND DÉVELOPPEMENT



LE SAVIEZ VOUS ?

- L'essence la plus présente à Vaucresson est le chêne
- L'arbre le plus vieux est un châtaignier de 250 ans
- L'arbre le plus grand est un séquoia de 35 m

4 UNE SÉLECTION D'ARBRES POUR LE JARDIN

La plantation d'un arbre est un engagement sur le long terme. Cette liste vous aidera à choisir une essence indigène et adaptée à la surface de la parcelle.

ESSENCES	DÉVELOPPEMENT			SPÉCIFICITÉ		
	Vitesse de croissance	Hauteur en mètres	Étalement en mètres	Couleur des feuilles été / automne	Exposition	Résistance à la sécheresse
Alisier blanc	↑	< 10	6 / 8			
Arbre de Judée	↑	< 10	6 / 8			
Aulnes à feuilles en cœur	↑↑↑	10 / 15	4 / 6			
Bouleau blanc	↑↑↑	10 / 15	6 / 8			
Catalpa commun	↑↑↑	10 / 15	10 / 12			
Cèdre de l'Atlantique	↑↑↑	> 20	> 12			
Cèdre de l'Himalaya	↑↑↑	> 20	10 / 12			
Cerisier à fleurs	↑↑↑	< 10	6 / 8			
Cerisier tardif	↑↑↑	10 / 15	8 / 10			
Charme	↑	15 / 20	8 / 10			
Chêne chevelu, sessile	↑	15 / 20	> 12			
Chêne pédonculé	↑	> 20	> 12			
Copalme	↑↑↑	10 / 15	6 / 8			
Cyprès de l'Arizona	↑	15 / 20	6 / 8			
Epicéa de Serbie	↑↑↑	15 / 20	4 / 6			
Erable champêtre	↑↑↑	10 / 15	6 / 8			
Erable plane	↑↑↑	15 / 20	> 12			
Erable Sycomore	↑↑↑	15 / 20	> 12			
Février d'Amérique	↑↑↑	15 / 20	10 / 12			
Frêne à fleurs	↑	< 10	6 / 8			
Hêtre commun, pourpre	↑	> 20	> 12			
Marronnier	↑↑↑	> 20	> 12			
Marronnier rouge	↑	10 / 15	8 / 10			
Merisier des bois	↑↑↑	15 / 20	10 / 12			
Micocoulier de Provence	↑	15 / 20	8 / 10			
Mûrier blanc	↑	< 10	6 / 8			
Noisetier de Byzance	↑	15 / 20	8 / 10			
Noyer d'Amérique	↑↑↑	> 20	> 12			
Paulownia	↑↑↑	10 / 15	10 / 12			
Pin noir d'Autriche	↑	> 20	8 / 10			
Pin sylvestre	↑	> 20	8 / 10			
Platane	↑↑↑	> 20	12			
Poirier de Chine	↑↑↑	10 / 15	4 / 6			
Robinier	↑↑↑	> 20	12			
Savonnier	↑	< 10	4 / 6			
Sophora du Japon	↑	15 / 20	> 12			
Tilleul à petites feuilles	↑	> 20	10 / 12			
Tilleul argenté	↑↑↑	> 20	> 12			
Tulpiier de Virginie	↑↑↑	> 20	10 / 12			

Légende : ↑ Croissance lente ↑↑↑ Croissance rapide ☀ Ensoleillée ☁ Ombragée 💧 Peu d'eau 💧💧 Beaucoup d'eau

**Il importe de planter aujourd'hui
les arbres remarquables de demain.**



Cèdre du Liban " Monument Naturel "
Avenue des Hubies

5 LES ARBRES REMARQUABLES

● Pourquoi les classer ?

Classer un arbre permet une prise de conscience de la valeur de son patrimoine arboré pour le préserver et le mettre en valeur.

Les arbres remarquables sont beaux et rares, il faut les protéger en tant qu'« espèce naturelle sensible ». Un arbre classé en « Arbre remarquable » ou « Espace Boisé Classé » au POS, Plan d'Occupation des Sols, devient un « élément de paysage ». Il fait l'objet d'une gestion spécifique de protection dans les plans d'urbanisme de la ville. Article 123-1-7 du Code de l'urbanisme.

● Les critères de sélection

Pour obtenir le classement « Arbre remarquable » votre arbre doit répondre à certains critères :

- **La rareté botanique.**
- **Le caractère « historique »** de l'arbre, témoin d'un personnage illustre ou événement marquant.
- **L'âge du sujet.**
- **Les dimensions de l'arbre**, hauteur, largeur de la ramure, circonférence.
- **Le port harmonieux**, l'impact paysager en association avec le bâti, l'alignement.

● Comment faire classer son arbre

Remplir et retourner en mairie la fiche détachable en page 13. Après expertise d'un jury, l'arbre retenu sera inscrit comme « Arbre remarquable » au Plan d'Occupation des Sols.

Alignement de platanes
Résidence de Vauresson



5 LES ARBRES REMARQUABLES À VAUCRESSON

- 1 **Boulevard de la République, square de la Croix-Blanche**
 - Séquoia géant de Californie (*Sequoiadendron giganteum*)
- 2 **Place de l'Eglise**
 - Tilleuls communs (*Tilia europaea*)
 - Erables sycomores (*Acer pseudoplatanus*)
- 3 **5 rue de l'Eglise**
 - Alignement de toplaie d'ifs (*Taxus baccata*)
- 4 **1 rue de la Feuillaume**
 - Hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Purpurea')
- 5 **5 rue de Garches, ensemble du parc du château**
 - Catalpa commun (*Catalpa bignonioides*)
 - Tilleuls communs (*Tilia europaea*)
 - Vernis du Japon (*Alnus*)
- 6 **Rue de Garches, Résidence de Voucresson**
 - Erables champêtres (*Acer campestre*)
 - Tilleuls communs (*Tilia europaea*)
 - Alignement de tulipiers de Virginie (*Liriodendron tulipifera*)
- 7 **39 avenue de Villepreux**
 - Hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Purpurea')
- 8 **10 rue Gambetta**
 - Séquoia géant de Californie (*Sequoiadendron giganteum*)
- 9 **13 rue Gambetta**
 - Cèdre bleu (*Cedrus atlantica* 'Glauca')
- 10 **Chemin des Châteaux**
 - 2 cyprès bleus d'Arizona (*Cupressus arizonica* 'Green Glauca')
- 11 **3 avenue Clarisse**
 - Chêne pédonculé (*Quercus robur* 'pedunculata')
- 12 **Avenue Le Nôtre**
 - Double haie de Tilleuls communs (*Tilia europaea*)
- 13 **30bis allée Saint-Gilles**
 - Hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula')
- 14 **Place du Général - Leclerc**
 - Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
 - Charme (*Carpinus betulus*)
 - Chêne pédonculé (*Quercus robur* 'pedunculata')
- 15 **Chemin de l'Empereur**
 - Alignement de Chênes (*Quercus robur* & *petraea*)



- 16 **129 avenue de la Celle-Saint-Cloud, Haras Lupin**
 - 2 séquoias géants de Californie (*Sequoiadendron giganteum*)
 - Cèdre de l'Atlantique (*Cedrus atlantica*)
 - 2 marronniers communs (*Aesculus hippocastanum*)
 - 2 frênes communs (*Fraxinus excelsior*)
 - Tilleul de Hollande (*Tilia platyphyllos*)
- 17 **35 rue du Professeur Victor-Pauchet**
 - Cèdre du Liban (*Cedrus libani*)
 - Alignement de 40 marronniers communs taillés en rideau (*Aesculus hippocastanum*)
- 18 **17 rue du Professeur Victor-Pauchet**
 - Désespoir du singe (*Araucaria araucana*)
- 19 **Rue du Professeur-Victor-Pauchet, Golf de Saint-Cloud**
 - Alignement de 72 marronniers communs (*Aesculus hippocastanum*)
- 20 **38-42 rue Raymond-Poincaré, bosquet d'arbres**
 - Chênes pédonculés (*Quercus robur* 'pedunculata')
 - Tilleuls de Hollande (*Tilia platyphyllos*)
- 21 **17 rue Raymond-Poincaré**
 - Chêne pédonculé (*Quercus robur* 'pedunculata')
- 22 **2 avenue de la Celle-Saint-Cloud**
 - Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*)
- 23 **Allée des Grandes Fermes**
 - Chêne pédonculé (*Quercus robur* 'pedunculata')
- 24 **Terrain du Trapèze**
 - Alignement de 30 tilleuls communs (*Tilia europaea*)
 - 2 chênes pédonculés (*Quercus robur* 'pedunculata')
- 25 **Route Napoléon III**
 - Alignement de marronniers communs (*Aesculus hippocastanum*)
- 26 **Route de la Chasse Royale**
 - Alignement de charmes (*Carpinus betulus*)
 - Peupliers blancs (*Populus alba*)
 - Erables sycomores (*Acer pseudoplatanus*)
 - Merisiers (*Prunus avium*)
- 27 **59 route des Puits**
 - Hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula')
- 28 **2 avenue des Fondi-Marréchaux**
 - Cèdre du Liban (*Cedrus libani*)
- 29 **28 avenue des Hubies**
 - Cèdre du Liban (*Cedrus libani*) - **MONUMENT NATUREL**
 - Mûrier à papiers (*Broussonetia papyrifera*)
 - Copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*)





4



NOTES



VILLE DE
VAUCRESSON

CLASSEMENT DES ARBRES

Si vous êtes intéressé par le classement des arbres détachez cette fiche et envoyez la dûment remplie à la Mairie de Vaucresson, Service environnement, 8 Grande rue 92420 Vaucresson. Une personne vous contactera pour examiner avec vous les critères de sélection.

Nom

Adresse

Tél.

E-mail

Essence de l'arbre / des arbres

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

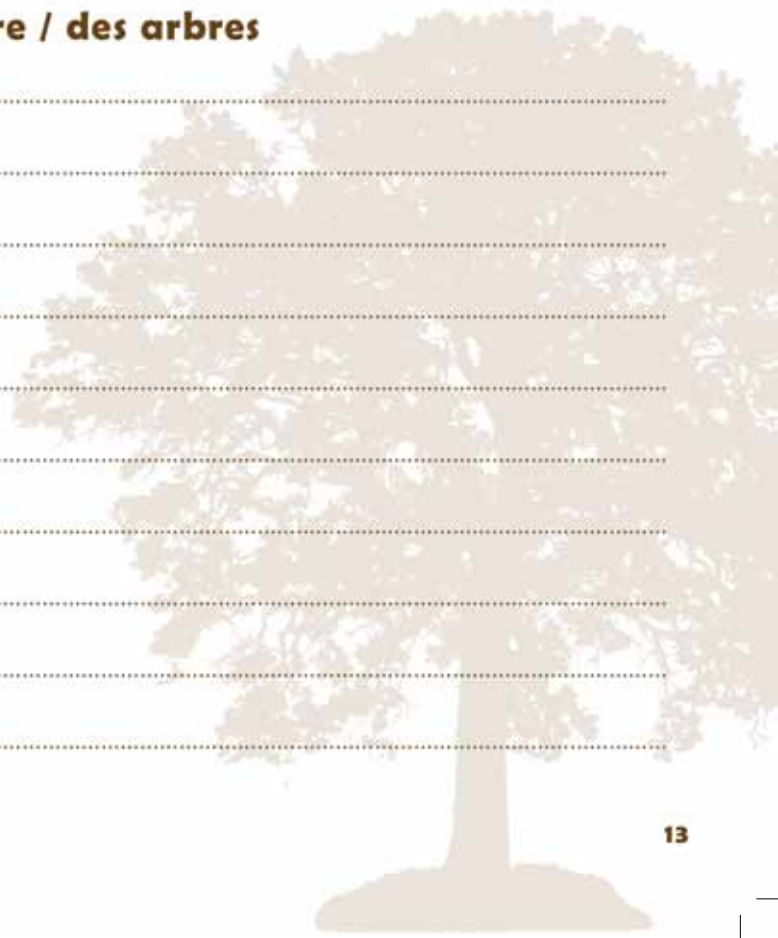
.....

.....

.....

.....

Découper ici 



**Le patrimoine arboré est notre richesse,
il faut le gérer durablement.**

LES LIENS UTILES

ONF

Office National des Forêts.

www.onf.fr

UNEP

Union Nationale Entreprise du Paysage.

www.entreprisesdupaysage.org

SFA

Société Française d'Arboriculture.

www.sfa-asso.fr

SEQUOIA

Cercle de qualité de l'arboriculture ornementale.

www.sequoia-online.com

www.vaucresson.fr

Mairie de Vaucresson - 8 grande rue, 92420 Vaucresson - Tél. : 01 47 95 53 00